

# Compte rendu du 3<sup>ème</sup> regroupement du bassin de Cayenne

(transmis par S. Pindard)

Vendredi 17 juin 2016 (13h - 17h, au collège JustinCatayée)

- Accueil

## 1- PAF

Projection d'un document non contractuel à titre informatif.

Précisions apportées : différence entre public désigné (= personnes convoquées, ne pas s'inscrire) et candidature individuelle (=choix personnel, il faut s'inscrire au bon moment au PAF).

Pour des raisons budgétaires, le nombre de modules spécifiques proposés aux documentalistes va très certainement diminuer passant de 19 à 9. Le PAF est en cours d'élaboration, des choix seront faits au regard des besoins. Il convient toutefois de ne pas oublier l'offre proposée au niveau transdisciplinaire et concernant le numérique.

Concernant la formation « BCDI avancé », il s'agira plutôt d'une formation intermédiaire, adressée aux contractuels et aux débutants. Si vous avez déjà suivi des formations BCDI, notamment animées par Josiane Ducourneau, le contenu ne vous conviendra pas.

Interrogation sur le nombre de formations à candidatures individuelles par personne et par an.

Certains collègues suggèrent des formations à inscrire au PAF : formation web radio, formation de management concernant les aides-documentalistes.

## 2- Bilan canopé

Afin de faciliter la remontée de remarques et critiques sans mettre quiconque mal à l'aise, des questionnaires ont été remis aux collègues, qui les ont rempli afin de faire le point sur les relations canopé/ profs-docs. Nous avons ensuite échangé sur l'essentiel des observations faites.

Ce qui ressort de ces questionnaires :

D'une manière générale, hormis le matériel pour les émissions web radio, les collègues n'ont pas eu recours à un accompagnement pédagogique proposé par Canopé.

Concernant les expositions de justice, les collègues déplorent des erreurs dans le planning diffusé, ce qui a engendré des « investigations » afin de retrouver la trace des expositions à quelques jours de la date prévue d'accueil.

Pour les autres expositions proposées, une communication trop tardive a été notée.

Suggestions :

- une circulation des expositions par bassin pour en faciliter les déplacements.
- Mise à disposition d'une liste actualisée des expositions disponibles auprès de Canopé.

## 3- Analyse des enquêtes

Il s'agit des travaux effectués le 24 mars lors du 2<sup>ème</sup> regroupement. La formalisation de toutes les enquêtes n'est pas terminée.

## Compte rendu du 3<sup>ème</sup> regroupement du bassin de Cayenne

(transmis par S. Pindard)

Projection de l'enquête relative aux manuels scolaires (achevée et en cours de validation), de l'enquête sur les ressources numériques (achevée et proposée très prochainement à l'inspection).

En revanche, l'enquête sur le décret relatif aux obligations de service pose problème (car pratiques très diversifiées, nécessité d'avoir des directives académiques...)

**4- Questions diverses** (non prévues à l'ordre du jour mais indispensables, car ce dernier regroupement de l'année a été l'occasion de se voir et d'échanger sur les points qui nous préoccupent, sur certains projets, sur les interrogations des uns et des autres...).

- Existe-t-il un document permettant d'effectuer une évaluation diagnostic des 6<sup>ème</sup> en EMI ? peut-être sur D'Col ? Qui est le référent numérique dans le premier degré ? le référent D'Col ?

- Point sur le BD Z'îles.

Marielle Joseph Rose nous a fait part de la rencontre qui a eu lieu avec la directrice de Canopé Guyane afin d'avoir un soutien de ce dernier, notamment financier, pour faciliter l'organisation du prix et en accroître l'impact dans l'académie. Nous avons échangé sur l'organisation et les diverses activités menées cette année et sur les prévisions pour l'année prochaine.

**5- Diagnostic établissement.**

Présentation du volet formation qui doit être mis en place l'année prochaine pour la mise en œuvre d'une politique documentaire dans chaque établissement.

Projection du document qui servira de trame pour effectuer un diagnostic par établissement. Il sera envoyé très prochainement à liste de diffusion et il devra être renseigné pour la première formation au premier trimestre 2016.

Chaque CDI doit commencer à rentrer les données de la colonne de droite.

Ce diagnostic permettra de formaliser la politique documentaire.

Le ressenti immédiat des collègues s'est exprimé quant à la lourdeur du document et au temps qui sera nécessaire pour le remplir. Certains demandent une version allégée et simplifiée de ce diagnostic établissement, plus adaptée aux spécificités de l'académie.

Un collègue interpelle sur la possibilité que ce diagnostic établissement soit en amont présenté aux chefs d'établissements par les inspecteurs afin de nous faciliter la tâche.

**6- Intervention de M. BITEGUE** (de la PJJ) et de Elise LANCLUME (de l'atelier Canopé) afin de faire un bilan des expositions ainsi qu'une présentation des modalités de projection du film Timbuktu.

Concernant la circulation des expositions de justice, il est impératif que les collègues soient vigilants et vérifient le matériel à la réception et au retour.

Le problème d'erreurs au niveau du planning a de nouveau été soulevé.

Certains ont exprimé le souhait de disposer des expositions plus longtemps, ont émis l'idée d'un suivi régulier des expos et ont préconisé plus de transparence.

## Compte rendu du 3<sup>ème</sup> regroupement du bassin de Cayenne

(transmis par S. Pindard)

Proposition afin de faire évoluer l'animation de ces expositions : intégrer les enseignants de disciplines, demandeurs quant à certaines thématiques abordées dans ces expos.

Pour l'animation, plusieurs possibilités, mais celle qui est retenue est de former des formateurs à partir de la PJJ. Toutefois, à la réservation des expos, il y a la possibilité de demander l'aide d'un animateur.

Possibilité également de faire appel à l'EMS, ou de faire intervenir des professionnels (avocats, douaniers, policiers...).

Penser à valoriser les expériences réalisées dans les CDI, auprès de Canopé.

Possibilité de combiner présence d'une expo et temps fort, comme intervention d'un professionnel sur une thématique précise, ou projection d'un film.

Les documentalistes des communes isolées expriment le souhait de bénéficier aussi de ces expositions, ou à défaut, d'être en mesure de proposer d'autres types de séances sur ces thèmes.

M. BITEGUE propose que chaque établissement prévoie un interlocuteur afin de faciliter la communication.

Le film Timbuktu sera projeté en début d'année scolaire au cinéma Eldorado. Il s'agit d'une séance pouvant accueillir environ 250 élèves. Une préparation à la projection, comprenant un dossier pédagogique qui facilitera le choix des séquences nécessitant des informations complémentaires, sera disponible.

Outre la projection à l'Eldorado suivie d'un débat, dont le nombre de places est limité, des séances dans les établissements seront proposées. L'intervenant passerait dans les établissements qui le souhaitent après le 10 novembre 2016.

### **7- Groupe guyanais de réflexion et de recherche en documentation(GGRRD)**

En préparation des Travaux académiques mutualisés. Il y a un appel à projet académique et l'académie de la Guyane veut s'inscrire dans cette démarche pour 2017. Il s'agit là de commencer à se préparer à travers ce groupe de réflexion en constituant un groupe de travail comprenant 6 professeurs-documentalistes, la chargée de mission et un inspecteur qui pourraient commencer à se réunir sur le temps personnel (le mercredi après-midi), à raison de 6 réunions par an.

Enoncé des priorités : trouver un nom au groupe, trouver une thématique de travail, établir un cahier des charges, établir un calendrier de rencontres, réfléchir, innover, produire...

Appel à candidature : qui serait intéressé ?

### **8- Bilan de l'année.**

Pour faciliter les échanges et conserver des traces de ce bilan, un document est remis aux collègues, qui le remplissent et y ajoutent des remarques orales.

Notamment :

- Proposition d'un jour pour fixer les regroupements de bassin : beaucoup préconisent le jeudi, moins dérangent pour eux que les autres jours.
- Le nombre de regroupements est apprécié, mais il est suggéré que le dernier ait lieu plutôt mi-mai.

## Compte rendu du 3<sup>ème</sup> regroupement du bassin de Cayenne

(transmis par S. Pindard)

- Les collègues apprécient les moments d'échanges, tels qu'il y en a eu lors de ce regroupement, précisant que le programme des deux précédents était tellement dense que cela laissait peu de temps aux échanges informels, pourtant si bénéfiques à tous.
- Ils proposent de conserver des demies journées communes avec les CPE, mais tout en ayant plus carte blanche afin d'échanger aussi avec ces derniers.

Synthèse des remarques faites concernant le bilan de l'année :

<b>Points positifs</b>
La richesse et la variété des informations apportées / réunions régulières avec des échanges et de la mutualisation / nombre de regroupements / Diversification des lieux de regroupement permet de découvrir les autres établissements / matinées communes avec les CPE / richesse des formations proposées (BCDI, Enseigner autrement...) / réactivité de la chargée de mission et de la coordonnatrice de bassin.
<b>Points négatifs</b>
Contenu des deux premiers regroupements trop dense et ne laissant que peu de temps pour les échanges et pour approfondir/ choix des jours de regroupement (mercredi et vendredi) / contenu parfois trop académique (lors des interventions institutionnelles) / Annulation de certaines formations au dernier moment, dates et horaires des formations pas arrangeants.
<b>A conserver</b>
Stage le jeudi pour permettre aux docs des communes isolées de se ressourcer / temps communs CPE-Docs / le nombre de réunions / les formations / échanges de pratiques, formations pour les contractuels, formation BCDI et prépa Capes.
<b>A améliorer</b>
Aborder davantage les changements à anticiper (dématérialisation, tablettes, bibliothèques numériques...)/ prendre en compte les besoins des docs pour l'ordre du jour des réunions / multiplier les temps d'échanges entre docs et avec les CPE / multiplier les échanges de pratiques / <b>recherche action ?</b> / suivi et progression après les échanges / faire intervenir différents partenaires / Dans la « revue de presse » sur le site EVS, certaines actions ou tâches ne sont pas communiquées (question de la pertinence de l'exercice).
<b>A supprimer</b>
Les réunions le mercredi après-midi et le vendredi
<b>Votre avis sur le travail en réseau (aides, tutorat, liste de diffusion...)</b>
A pérenniser / beaucoup d'informations, parfois difficiles à sélectionner ou enregistrer / liste de diffusion et groupe « whatsapp » très appréciés / travail en réseau très fédérateur / lien entretenu par la liste de diffusion / Bonne réactivité, beaucoup de communication, mais parfois trop, planifier les envois d'infos / tutorat trop tardif pour les néo-contractuels.
<b>Sur la mutualisation ?</b>
A poursuivre, et créer un support collaboratif.
<b>Fréquence des réunions de bassin ? contenu ?</b>
3 par an c'est bien / contenu parfois trop théorique / peu de temps pour approfondir
<b>Contenu et organisation du PAF</b>
Ressources numériques, politique documentaire, EMI, les jeux sérieux / Rajouter au PAF : enseigner autrement / peu d'offres et des formations qui n'aboutissent pas malgré les inscriptions / dommage que le nombre de formations soit limité.
<b>Commentaires libres, propositions...</b>
Groupe dynamique, chargée de mission et coordonnatrice appréciées / Plus de rencontres uniquement entre documentalistes et des ateliers plus pratiques / poursuivre les formations pour les contractuels / Réunion spéciales « fleuve » pour prendre en compte les spécificités, prévoir un regroupement des

## Compte rendu du 3<sup>ème</sup> regroupement du bassin de Cayenne

(transmis par S. Pindard)

collègues du Maroni sur Papaïchton.

Quelques remarques :

- Les informations (séquence, livret...) relatives à l'expo 13-18, questions de justice, peuvent-elles être basculées sur le nouveau site ?
- Présentation d'un projet au collège de Maripasoula pour l'année prochaine : un défi lecture entre élèves de Maripasoula et des élèves de 4<sup>ème</sup> d'un collège du littoral volontaire (avec déplacement de ces derniers afin de découvrir Maripasoula). Les détails et modalités seront communiqués ultérieurement par la collègue à l'initiative du projet.